

Expériences sensibles de la ville.

Par Vinh Dao. Le 19 January 2009

De quelle manière nos jugements esthétiques, politiques et moraux s'ancrent-ils dans ? ou interfèrent-ils avec ? notre expérience sensible de la ville ? Notre parcours ? scandé en trois temps : perception, jugement, participation ? doit permettre d'éclairer les liens étroits entre les débats publics, où se jouent le devenir des formes urbaines, et l'expérience quotidienne de ces dernières, où se joue le destin des pratiques ordinaires des citoyens.



e Chenal, « Hôtel Tokyo », Tokyo, 2003.

La quatrième et dernière session du séminaire *Repandre Formes* réunit une architecte et trois sociologues qui tentent chacun de répondre à la demande spécifique des organisateurs de traiter de la question des « expériences sensibles de la ville ». L'atelier explore la façon dont nos expériences sensibles se construisent par rapport aux dispositions des individus et des artefacts, et cherche à comprendre le

passage de
l'épreuve des
qualités de la
forme de la ville
à sa critique et à
son évaluation,
puis au possible
passage à
l'action en vue
de la
transformer.
Elena Cogato
Lanza
investigue dans
une recherche
exploratoire le
confort urbain
contemporain ;
Jean-Louis
Genard
interroge les
pratiques
contemporaines
des architectes
et des urbanistes
sous le régime
de réflexivité en
recontextualisan
t leur
sémantique dans
leur parcours
évolutif au
20^e siècle ; Joan
Stavo-Debaugé
et Danny Trom
décryptent quant
à eux les
dynamiques de
patrimonialisati
on en cours
depuis plus de
quarante ans
dans le quartier
historique de
Lyon.

Du confort urbain contemporain.

Elena Cogato Lanza

Elena Cogato Lanza propose quelques résultats d'une réflexion en cours sur la reconnaissance des qualités 'd'habitabilité et d'accueil de l'espace urbain, défini ici par défaut comme celui qui n'est ni domestique ni d'usage privé. Plus précisément, elle articule sa démarche d'exploration de l'espace urbain autour de la recherche d'un (ou de) *confort(s) urbain(s)*, terme préféré ici à *l'aisance*. Cette démarche particulière, dont la subjectivité du sujet explorant est assumée, engage la nécessité d'une expérience sensible et corporelle dans la découverte d'un territoire. Se plaçant clairement du point de vue de l'architecte et du designer urbain qu'elle est, cette expérimentation vise en finalité une amélioration de ses outils conceptuels et opérationnels, une forme d'ouverture vers la reconnaissance de nouvelles formes de production de connaissance de l'espace urbain par l'entremise d'une subjectivité mise en contexte et provoquée. Cette optique engage dès lors la recherche dans deux sous-questionnements : Quelle est la pertinence de travailler sur l'optique du confort pour l'*urban design* ? Quel bon usage faire de la subjectivité dans l'*urban design* ? Elle part de l'a priori conceptuel que la subjectivité peut être pensée comme un moyen légitime pour fonder une évaluation constructive de la ville contemporaine, puisque ses performances en termes d'accueil et d'habitabilité peuvent être évaluées en tant que réponse aux rythmes et aux demandes de chaque individu ou groupe d'individus qui peuvent être souvent irréductibles et incompatibles.

Son implication personnelle dans ce processus de recherche s'appuie sur un moment précis de son parcours de vie, celui d'une nouvelle jeune mère de famille qui emménage en février 2005 avec son nouveau-né dans la ville de Carouge, petite municipalité du canton de Genève fondée au 18^e siècle. Elle déambule dans cette ville aux paysages urbains contrastés, y « erre » dit-elle, avec son enfant, à la recherche du confort, vu comme « les meilleures conditions pour moi pour marcher, pour me déplacer, pour stationner, pour m'arrêter, pour m'asseoir, pour me reposer ». Son cadre temporel d'analyse est celui d'une année complète avec son cycle saisonnier. Le contexte climatique importe dès lors beaucoup, puisque le sujet est ici un corps qui explore et qui se construit subjectivement un territoire au gré de ses déambulations successives. Mais son moi corporel est également perverti par la présence du bébé et d'une poussette qui tous deux conditionnent le réglage de ses sens.

Cherchant ici avant tout à trouver les modalités selon lesquelles des compatibilités ou des incompatibilités s'installent entre des pratiques piétonnes de marche, de stationnement ou de repos et les espaces publics à disposition, Elena Cogato Lanza nous explique comment son territoire sensoriel se construit petit à petit en fonction des saisons et comment se met en place une hiérarchie de priorités, « un système de préférences », basée sur ses aspirations personnelles changeantes en matière de confort, tout en considérant non seulement sa propre perception des qualités de l'espace bâti qu'elle fréquente mais également celle qu'elle projette pour « son enfant qui l'accompagne. » ? À certains moments de l'année, ou de la journée, ou selon l'humeur, correspondent certains endroits avec des qualités spécifiques de confort. Elle se construit donc un ensemble de « lieux de confort » où la fonctionnalité ne prime pas, mais qui se basent plutôt sur des conditions microclimatiques bien précises.

Se référant aux travaux de l'urbaniste italien Bernardo Secchi, elle voit dans le *confort* une prévenance à la constitution des microclimats dans l'espace urbain, tout en le rattachant à l'orientation des volumes, aux rôles sensoriels des matériaux mis en place, aux jeux d'ombres et

aux différentes réverbérations sonores. Utiliser ce terme lui permet également de se resituer dans une certaine tradition de recherche sur la modernité en architecture et en urbanisme, qui s'était engagée dans la voie de la construction du bien-être individuel et collectif à travers l'établissement de meilleures conditions matérielles et spatiales. Alors que le souci du confort comme intérêt politique et social du *Welfare* semble s'être atténué avec la remise en question du projet moderne, elle perçoit sa recherche comme une possibilité de prolongement de ce thème à la ville contemporaine. Dans un contexte urbain où la norme et les règlements régissent les formes architecturales, elle doit effectivement à chaque instant de sa recherche prendre position sur des standards, des normes et des dimensions de la géométrie spatiale de la ville (largeur de rue, de trottoir, dimensions de parties de la ville,...) en les reliant à sa perception du confort que les lieux procurent.

Si ce travail lui permet d'identifier des parties de ville qui se différencient des unes des autres selon les prestations de confort qu'elles offrent, il lui permet également de dégager le caractère unitaire et unificateur de Carouge, fait selon elle premièrement d'un axe transversal articulateur est-ouest le long duquel s'enchaînent une série de situations urbaines différenciées, et deuxièmement d'un traitement de sol qui permet le franchissement aisé d'éventuels obstacles. L'ensemble du dispositif est rythmé et cadencé par ces parties de villes où les ambiances s'alternent et où certains lieux prennent une place plus stratégique (comme la place de Sardaigne située entre la ville « moderne » et la ville « nouvelle » du 18^e). Ce dispositif de représentations d'une ville unitaire qu'elle met en place est donc celui qui spécifiquement exprime le point de vue du confort. Or, en accord avec K. Lynch et C. Sitte, elle pense que notre capacité à accéder sans problème à une forme de représentation est ce qui peut nous procurer du « bonheur » et du « plaisir », qui sont, à ses yeux, d'autres déclinaisons du confort.

Ces additions d'observations qui ont mené à une vision d'ensemble de la ville de Carouge l'encouragent à continuer à chercher un dispositif qui permet de supporter « un système de contraste », où peuvent se déployer des compatibilités et des complémentarités dans l'espace public malgré les différences. Il s'agit dès lors de travailler sur les possibilités d'associations de types multiples entre différentes parties de villes. Quatre premières conclusions s'imposent dès lors à elles. Premièrement, l'expérience carougeoise l'invite à réhabiliter la question des matériaux contemporains et des modalités de leur association dans les pratiques piétonnes de l'espace public. Deuxièmement, sa découverte des contrastes à travers l'expérience corporelle lui a permis de casser les images préconçues de la ville et de se libérer des modèles et des concepts formels, comme celui de la ville dense ou de la ville étalée, et des qualités qui lui sont associées. Troisièmement, l'observation des hétérogénéités des espaces publics lui suggère une recherche future plus poussée sur le pittoresque et sur l'association des différences, possible fondatrice d'une certaine « beauté ». Enfin, elle plaide pour un renouvellement du regard technique. Sans vouloir délégitimer le regard de l'expert, la prise en compte de la demande individuelle dans sa forme irréductible peut être parfois plus constructive, enrichissante et productrice de réponses moins formatées que lorsque la demande provient de groupes reconnus et officiellement habilités.

La reconfiguration des pratiques de la ville en régime de réflexivité.

Jean-Louis Genard

Jean-Louis Genard, directeur de l'Institut supérieur d'architecture de la Communauté française « La Cambre » à Bruxelles, nous propose dans une vision englobante une lecture des différentes figures de l'architecture et de l'urbanisme à travers le temps. Articulant sa présentation en trois parties, il annonce que son propos part d'un double prétexte. Premièrement, en tant que directeur d'une école d'architecture, il perçoit une évolution des outils de lecture et de présentation des projets urbains de la part des étudiants, où d'autres instruments de connaissances sont mis en valeur, comme l'utilisation des appareils photographiques jetables ou les pratiques de déambulations. Ce retour en force du mouvement situationniste le questionne et le pousse à les resituer dans l'évolution des pratiques architecturales et urbanistiques au 20^e siècle. Deuxièmement, il souhaite questionner Manuel Castells, malgré son absence, sur ses écrits concernant l'architecture des espaces des flux dans la *Société en réseaux* (Castells, 1998), propos qui sont partagés par un courant scientifique actuel représenté entre autres par Hans Ibelings, Alberto Perez Gomez ou encore Marc Augé. Ce discours normatif aujourd'hui bien connu sur une architecture contemporaine, métaphorique du vide et de la neutralité, « incapable de symboliser » et « dominée par une pensée logico-mathématique », tient pour lui plus du registre argumentatif sans grand empirisme, dont le discours est à expliciter. De ces argumentations communes sur une architecture contemporaine qui n'arriverait plus à produire du sens, se profile selon lui également un horizon rétrospectif commun de la part de ses auteurs, qui attribuent un statut normatif aux formes de sociabilités et architecturales des villes passées.

Jean-Louis Genard propose de discuter ces registres discursifs en recontextualisant leur référent conceptuel. Il souhaite le faire dans une perspective weberienne libre qui considère la modernité comme rationalisation tout en admettant qu'il existe différentes figures de rapport à la raison. Il distingue trois moments au 20^e siècle où se déploient trois types de rationalités qui mettent en jeu des pratiques, des objets, des outils et des sémantiques particulières. Tel un palimpseste, ces moments s'accumulent en strates et se superposent sans s'annuler complètement, où la sédimentation participe pleinement à la constitution des nouvelles sémantiques sous des modalités multiples, en tension ou en réaction des unes par rapport aux autres.

Suivant les pas de Scott Lash (1999), la première phase correspond à une rationalité de type fonctionnaliste, moderniste et déterminante, qui part de principes et où le général s'applique au singulier. La deuxième phase démarre dans les années 1960-1970 et est caractérisée par une critique de la raison où d'autres valeurs comme l'histoire, la nature ou le corps servent de référence. Enfin, dans les vingt dernières années se développent un nouveau rapport à la rationalité autour du concept de réflexivité.

Pour étayer sa démonstration, Jean-Louis Genard illustre comment à travers chaque temporalité décrite se dégagent des dimensions communes et continues de l'architecture ? les modes d'interventions urbanistiques, les types architecturaux, les outils, le vocabulaire les alliances disciplinaires particulières, les imaginaires référentiels, le rapport aux temps, les modes de pensée et l'ensemble des vocabulaires et des grammaires mis en place pour les décrire... ? qui tous évoluent en fonction et en relation avec le type de rapport à la rationalité dans lequel la société s'est engagée et un type de configuration sociale.

Assumant notre sortie de la « critique de la raison » propre à la deuxième période pour actuellement entrer dans « l'ère réflexive » telle que Scott Lash l'analyse, l'intervenant identifie que l'un des enjeux majeurs qui en découle est la compréhension de la mise en projet de la subjectivité pour qu'elle puisse dépasser sa propre idiosyncrasie. Jean-Louis Genard suggère dès

lors de réinterroger le concept d'intelligence en suivant les traces du philosophe Jean-Marc Ferri.

Pour ce faire il nous propose de revoir succinctement le concept d'« architecture signifiante » en s'aidant de la réflexion de l'auteur américain Charles S. Peirce sur le signe.^[1] Peirce propose une division triadique du signe en *symbole*, *icône* et *indice*, où les catégories ne sont pas étanches mais autorisent les transferts de l'un à l'autre. Le *symbole* impose une règle d'ordre général qui détermine son interprétant, l'*icône* fonctionne par un lien de similitude ou d'association à l'objet, alors que l'*indice* possède un lien réel avec l'objet. À partir de cette théorie du signe, il reprend la proposition de J.-M. Ferri qui définit à son tour trois formes d'intelligence (intelligence symbolique, indiciaire et iconique). Si l'intelligence symbolique « subsume le singulier sous le concept », les deux autres formes fonctionneraient sans concepts et ses modèles de compréhension sont ceux de l'association et de la trace.

Cet aspect lui semble fondamental dans les pratiques contemporaines de la ville et ces concepts éclairent d'un œil nouveau les outils contemporains de lecture de la ville qui se développent dans les écoles d'architecture comme des nouvelles formes d'intelligence. Les interventions artistiques en milieu urbain, les métaphores du jeu, l'utilisation de la dérive deviennent des éléments de connaissances en soi qu'il serait fécond d'analyser à la lumière de ce concept novateur.

Apprêter la ville : registres sensibles et registres politiques de l'urbain.

Joan Stavo-Debauge et Danny Trom

Joan Stavo-Debauge et Danny Trom, tous deux sociologues membres du Groupe de sociologie politique et morale du Cnrs-Ehess, nous présentent une recherche dont la motivation se place dans le cadre de leur intérêt pour la compréhension des arrangements matériels de la ville et des différentes dynamiques sociales y afférents. La question de l'émergence des formes, ou de leur délitement, voire de la précarité de leur état, a trouvé un terrain d'enquête dans l'étude de cas des étapes de la patrimonialisation du « Vieux Lyon », qui a été le premier « secteur sauvegardé » en 1964 par la loi Malraux de 1962 et dont le site historique est classé par l'Unesco dans la liste du Patrimoine mondial de l'humanité depuis 1998. Pour ce faire, le dispositif d'enquête a été double, se basant d'une part sur une recherche de type ethnographique et d'observation directe des acteurs du moment et d'autre part se basant sur un volet historique venant éclairer certains dispositifs actuels. Leur posture de sociologue est clairement affirmée comme celle de chercheurs en sciences sociales qui décrivent ce qu'ils voient et non d'experts d'aide à la décision, en vue d'être en « état de disponibilité » face aux dynamiques. Les questions auxquelles ils cherchent à répondre sont les suivantes : 'Qu'est-ce qu'un ordre moral d'un quartier patrimonialisé et qu'est-ce qu'une dynamique de patrimonialisation ? Qu'engage-t-elle comme transformations des dispositifs et des dispositions requises dans un quartier ? Comment les formes se maintiennent-elles ?

Faisant suite à des recherches préalables annexes qui avaient déjà nourri leur problématique patrimoniale, ces questionnements se sont surtout accrus chez les intervenants après le classement du site dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1998. Le passage d'une échelle locale vers la sphère d'« une humanité sans bord ni dehors » les questionne sur les dynamiques de patrimonialisation. Leurs recherches d'ordre historique relèvent l'exemplarité du quartier dont le souci patrimonial naissant à la fin des années 1950 avait finalement mené à l'édit de la loi Malraux confectionnée spécifiquement en fonction du cas du Vieux-Lyon.

L'analyse historique révèle également les projets de modernisation par la mairie de l'époque qui, par le biais d'instrumentalisation des valeurs de salubrité, de progrès social et de mobilité, veut transformer radicalement le quartier. Celui-ci, vétuste, inconfortable, exigü, n'a alors pas grand-chose à opposer aux projets, d'autant plus que les objets reconnus comme faisant partie de l'identité du quartier vont de toute façon être épargnés. Sa visite ne constitue en outre guère une démonstration en faveur de sa défense.

Si une attention particulière a effectivement été portée par certains érudits et amateurs d'art, sa mise en valeur ne touche à l'époque guère le profane. La stratégie des opposants s'est dès lors avant tout concentrée sur leur volonté d'amplifier la menace sur un public qui dépasse la simple communauté du quartier. Le projet de modernisation est ainsi présenté comme une menace qui implique la communauté tout entière. Pour empêcher sa destruction, le quartier doit devenir un bien dont on exhume une valeur jusqu'ici insoupçonnée qui est susceptible « d'offrir une promesse » à tous.

Les auteurs notent la « virtuosité militante » des personnes qui, ne pouvant démontrer de manière convaincante la valeur du quartier en montrant son état délabré de l'époque, et ainsi sachant qu'ils ne sauraient mobiliser la population pour sa sauvegarde, décident de s'appuyer sur la fête populaire du 8 décembre 1959 (dite *Fête des Lumières*) pour convier les Lyonnais à une visite nocturne du quartier, dont les éléments choisis à être montrés sont habilement éclairés et mis en valeur. L'élément festif, l'ambiance nocturne et l'éclairage permettent de démasquer le quartier selon des choix intentionnels et de le faire rentrer dans la communauté élargie du tout Lyon. Une association nommée « Renaissance du Vieux-Lyon » se structure progressivement autour des batailles de sauvegarde et de pratiques de mise en valeur du quartier auprès du public.

L'environnement bâti s'historialise à travers la mise en valeur d'une époque précise (la Renaissance), dont la splendeur doit rayonner jusqu'à aujourd'hui. Ce processus met en place une sémantique de l'héritage qui devient un levier très fort pour contredire les pouvoirs publics. Le legs du passé oblige et contraint la société dans son ensemble qui est en dette par rapport à l'histoire. La souveraineté des autorités est ainsi remise en question par un héritage commun envers lequel la communauté a un droit de regard.

Se mettent en place des politiques de patrimonialisation dont la caractéristique est d'être continuellement « hantées par la mémoire de l'abandon ». Le souci de sauvegarde étant né d'une possible perte face à la destruction, les politiques s'inscrivent dans une inquiétude durable d'un mal potentiel, d'une « hantise », que la modernisation du quartier voulue par les autorités, mais perçue comme simple rachat d'un abandon antérieur, ne fait qu'augmenter.

Les intervenants perçoivent la patrimonialisation du Vieux-Lyon comme « une opération de double restitution ». D'une part il faut rendre aux bâtiments et aux artefacts leur intégrité et leur authenticité dans le style choisi, même si l'intentionnalité du choix d'une tranche d'historicité est toujours soumise à de fortes controverses. D'autre part il faut rendre aussi l'environnement urbain lisible et compréhensible à tous, prouvant ainsi sa légitimité. La visite guidée et la déambulation libre seront les moyens promus pour rendre le patrimoine à la population. La visite patrimoniale ne met en jeu qu'un seul sens, la vue, qui garde la chose patrimonialisée à distance sans l'abîmer, mais qui en même temps n'hypothèque pas l'éducation nécessaire à la restitution de sa grandeur.

Cette dynamique de double restitution va réclamer des personnes et des dispositions. Le public visiteur doit avoir une connaissance historique minimale et les habitants quant à eux doivent

produire des dispositions d'accueil et de partage. Sollicités pour garantir l'intégrité des lieux et pour rester hospitaliers face à la masse des visiteurs, ces derniers deviennent des acteurs constants participant aux politiques de patrimonialisation. Ces exigences envers les habitants et les formes matériels qu'ils habitent constituent pour les chercheurs une forme d'expropriation, dans le sens où les propriétaires ne peuvent plus jouir de leurs biens à leur convenance.

Ces exigences se traduisent dans des dispositifs légaux qui « appréhendent l'environnement au regard patrimonial ». L'exigence de mise en commun se confronte au droit privé et un ensemble de règlements se met en place pour rendre accessible les cours et les traboules, cœur fondateur du patrimoine du Vieux-Lyon. Alors que les cours et les rez-de-chaussée rentrent dans la sphère publique, la souveraineté du privé ne peut plus que s'exprimer dans les étages. Le droit de regard patrimonial concerne également l'ensemble des ornements architecturaux et va imposer ses règles aux composants architecturaux (portes, grilles) pour ainsi permettre « la réalisation de la grammaire du patrimoine ».

Les intervenants souhaitent conclure leur présentation en soulignant comment à un moment donné la réussite même de la patrimonialisation a mis en péril l'environnement bâti, puis la politique elle-même. L'explosion du tourisme avait commencé à fatiguer et à exaspérer les habitants, alors même que la garantie du maintien continu de la chose patrimonialisée en dépendait. L'exaspération est telle que le bien-être des habitants se péjore et ceux-ci commencent à quitter les lieux. Prenant conscience petit à petit du problème, la stratégie mise en place par l'association est de s'intéresser et de promouvoir d'autres quartiers de Lyon en s'appuyant sur d'autres associations de quartier, afin de répartir la charge et la pression des touristes à l'ensemble du territoire.

Conclusion.

Dans le cadre de la reconsidération des dimensions matérielles de la ville proposée par le séminaire, cet ambitieux atelier a mis de manière justifiée sur la prise en compte trop souvent négligée des formes d'expérience de l'espace bâti. Si « l'expérience » est aujourd'hui respectée de manière générale en sciences sociales, elle n'est pas pour autant encore suffisamment prise au sérieux par les décideurs et les scientifiques comme productrice de connaissances. Ainsi de manière très pertinente, chacune des présentations a su dans son propre registre de compétences développer des réflexions qui ont engagé l'auditeur à considérer ces approches qualitatives sous un autre œil. Néanmoins, dans cette quête scientifique relativement récente dans le domaine urbain, et qui cherche aujourd'hui sa place et sa reconnaissance, il aurait été souhaitable de clarifier préalablement le sujet général d'étude en le positionnant sur des a priori conceptuels, des cadres d'analyse et des méthodologies, sous peine d'échouer sur l'écueil d'une interdisciplinarité trop large et mal définie. En effet, que doit-on dès lors entendre par « forme urbaine », « forme d'expérience » ou encore « forme d'expérience de la forme urbaine » ? On devine chez nos trois intervenants des pistes que chacun cherchera à débroussailler par lui-même, mais les acceptions restent très différentes selon le champ disciplinaire impliqué et rendent la discussion difficile. La volonté affichée du colloque d'une ouverture maximale de leur appréhension prend le risque de se confronter à des incompréhensions sémantiques et épistémologiques qui annulent toute bonne volonté, en particulier lorsque qu'on rassemble de manière internationale une population scientifique aussi diversifiée. C'est ce positionnement initial, qui aurait certainement permis de tirer des liens dans un débat final, qui aurait dû être plus fécond, à moins que ce ne soit la position tardive de l'atelier dans le calendrier du séminaire qui ait réduit la capacité d'intervention de l'assemblée. C'est donc bien une dimension transversale à peine esquissée qui nous laissera un peu

sur notre faim, qui par ailleurs avait été provoquée par la stimulation active des trois autres sessions au programme. Ces postures de recherche semblent d'autant plus nécessaires à l'heure où les vues de l'« ici-maintenant » s'insèrent dans tous les domaines de la recherche urbaine, afin d'éviter que le champ des « expériences sensibles de la ville » ne se dissolve dans un fourre-tout plastique qui lui fait perdre son sens, sa validité et ses potentialités intrinsèques.

Manuel Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

Bibliographie

Manuel Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

Elena Cogato-Lanza, « Du confort urbain contemporain », Séminaire *Reprendre Formes. Formes urbaines, pouvoirs et expériences*, Chexbres, Suisse, juin 2006.

Jean-Louis Genard, « La reconfiguration des pratiques de la ville en régime de réflexivité », Séminaire *Reprendre Formes. Formes urbaines, pouvoirs et expériences*, Chexbres, Suisse, juin 2006.

Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.

Scott Lash, *Another modernity, a different rationality*, Oxford, Blackwell Publisher, 1999.

Luca Pattaroni, « Introduction de la session “Expériences sensibles de la ville” », Séminaire *Reprendre Formes. Formes urbaines, pouvoirs et expériences*, Chexbres, Suisse, juin 2006.

Joan Stavo-Debauge et Danny Trom, « Apprêter la ville : registres sensibles et registres politiques de l'urbain », Séminaire *Reprendre Formes. Formes urbaines, pouvoirs et expériences*, Chexbres, Suisse, juin 2006.

Note

[1] L'intervenant se réfère sur ce sujet à Ginzburg (1989).

Article mis en ligne le Monday 19 January 2009 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Vinh Dao, "Expériences sensibles de la ville.", *EspacesTemps.net*, Works, 19.01.2009
<https://www.espacestemp.net/en/articles/experiences-sensibles-de-la-ville/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.